

**Conseil Municipal du 08 Juin 2026  
DELIBERATION N°2026 - 44**

L'an deux mille vingt-six, le lundi huit juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur MAGDALOU Jean-André, Maire.

Date de convocation : vendredi 29 mai 2026

Etaient présents : Monsieur MAGDALOU Jean-André, Madame TORRES Sylvie, Monsieur GIRBAL Alain, Madame ROIG Colette, Monsieur CLAVAGUERA Marcel, Madame RESSEGUIER Sarita, Monsieur TRESSON Sébastien, Madame VALENZUELA Hélène, Monsieur EL GOUY Bouarfa, Madame FROMENT Isabelle, Madame MARQUIÉ DUBIÉ Hélène, Monsieur THOLLET Jean-Pierre, Madame MITIDIÉRI Elisabeth, Monsieur TOLOSA Michel, Madame SERRANO Corine, Monsieur DE CASO Alexandre, Monsieur TONNAIRE Frédéric, Madame GIL Laura, Monsieur FILIATRE Olivier, Monsieur NADLER Florent, Madame BARRERE GOYARD Laure, Madame PEREZ-BISE Audrey, Monsieur RICHER Guillaume, Madame RIO Myriam, Monsieur MONNIER Adrien

Procurations :

Madame DESTAVILLE Marie-Ange à Madame BARRERE GOYARD Laure

Monsieur GACON Mathieu à Monsieur MAGDALOU Jean-André

Secrétaire : Monsieur MONNIER Adrien

**LISTE DU JURY D'ASSISES DES PYRENEES-ORIENTALES 2027**

**Vu** le Code de procédure pénal, et notamment ses articles 255 à 262 ;

**Vu** le décret n°2024-1256 du 31 décembre 2024 authentifiant les chiffres des populations de métropole

Le nombre de jurés à tirer au sort pour l'ensemble du département s'élève à 382 pour l'année 2027.

En vue de dresser la liste préparatoire de la liste annuelle du jury d'assises du département, le Maire doit effectuer un tirage au sort à partir de la liste électorale d'un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté n° PREF/DCM/BRGE/2026-082-0001, soit 3 jurés pour la commune d'Alénua donc 9 noms.

Pour la constitution de cette liste ne sont pas retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit (nées avant le 31 décembre 2004)

Après avoir tiré au sort publiquement 9 noms à partir de la liste électorale, les personnes ci-dessous seront informées de leur désignation :

Nom Prénom (épouse Nom)	Date et lieu de Naissance	Adresse
ROBIN Laura	12/11/1986 à Tours	17 rue des Jardins 66200 Alénua
ROCA Emilie	28/02/1981 à Perpignan	2 rue Claude Debussy 66200 Alénua
FAUGERES Billy	24/06/2001 à Perpignan	8 rue Arago 66200 Alénua
DEWOLF Dominique	18/04/1970 à Cholet	13 rue des Vendanges 66200 Alénua
MACQUET Alice	08/07/1979 à Lille	4 bis rue de l'Eglise 66200 Alénua
ARASSUS Catherine	07/12/1983 à Tarbes	4 rue Antoine de Saint-Exupéry 66200 Alénua
VALLET Olivier	27/12/1965 à Perpignan	5 rue Gabriel Faure 66200 Alénua
JIMENEZ Anne-Marie	18/01/1961 à Perpignan	1 Place Ronsard 66200 Alénua
CHARAUDEAU Sylvain	14/09/1977 à Brou-sur-Chantereine	19 rue des Lamparos 66200 Alénua

**VOTE :            27            POUR :            27            CONTRE :            ABSTENTION :**

Acte rendu exécutoire après :

- Transmission en Préfecture
- Publication sur le site de la Mairie ([www.alenya.fr](http://www.alenya.fr)) : 9 juin 2026
- Notification le (s'il y a lieu) :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publication. La réponse interviendra alors dans un délai de deux mois, le silence de l'administration faisant naître une décision de rejet tacite. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication ou de la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique [telerecours citoyen](http://telerecours.citoyen) accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Ainsi fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus**

**Le Maire  
Jean-André MAGDALOU**

